



PAGE 2

2010
2011
2012

Vous en la personne qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous
vous en la personne qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous
vous en la personne qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous

ASSOCIATION SAVOIE VIVANTE

63 RUE DACQUIN
73 000 CHAMBERY

En application des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de Commerce relatives à la justification
de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé
ont été établies sur la base de nos vérifications effectuées sur les comptes annuels et qui ont porté
essentiellement sur les principes comptables retenus et les écarts significatifs relevés pour l'arrêté
des comptes, ainsi que sur l'absence de fraude, d'abus de biens sociaux, d'abus de confiance et de
détournement de fonds.

En application des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de Commerce relatives à la justification
de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé
ont été établies sur la base de nos vérifications effectuées sur les comptes annuels et qui ont porté
essentiellement sur les principes comptables retenus et les écarts significatifs relevés pour l'arrêté
des comptes, ainsi que sur l'absence de fraude, d'abus de biens sociaux, d'abus de confiance et de
détournement de fonds.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de Commerce relatives à la justification
de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé
ont été établies sur la base de nos vérifications effectuées sur les comptes annuels et qui ont porté
essentiellement sur les principes comptables retenus et les écarts significatifs relevés pour l'arrêté
des comptes, ainsi que sur l'absence de fraude, d'abus de biens sociaux, d'abus de confiance et de
détournement de fonds.

DESIGNATION DES PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

En application des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de Commerce relatives à la justification
de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé
ont été établies sur la base de nos vérifications effectuées sur les comptes annuels et qui ont porté
essentiellement sur les principes comptables retenus et les écarts significatifs relevés pour l'arrêté
des comptes, ainsi que sur l'absence de fraude, d'abus de biens sociaux, d'abus de confiance et de
détournement de fonds.

2, place du Paisy - BP 97
69573 DARDILLY Cedex
Tél. 04 37 49 99 99
Fax 04 37 49 99 50

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels clos le 31/12/2009

Site internet : <http://www.firex.fr> - E-mail : firex@firex.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LYON - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON
SARL au capital de 165 000 € - R.C.S. LYON B 352 140 255 - SIRET 352 140 255 00030 - APE 6920Z

Rapport sur les Comptes Annuels

SAVOIE VIVANTE

Exercice clos le 31/12/2009



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de L'ASSOCIATION SAVOIE VIVANTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiants des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les Comptes Annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Rapport sur les Comptes Annuels

SAVOIE VIVANTE

Exercice clos le 31/12/2009



2/2

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dardilly, le 2 juin 2010
Le Commissaire aux Comptes
FIREX AUDIT
JEAN-PAUL FOURNIER

BILAN ACTIF en €				
DÉTAIL DES POSTES	au 31/12/2009		au 31/12/2008	
	Valeurs brutes	Amort. & Provisions	Valeurs nettes	
Immobilisations incorporelles <i>Frais d'établissement</i>	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Immobilisations corporelles <i>Installations tech., mat., outils</i>	20 844,15 4 251,42	16 625,91 4 251,42	4 218,24 0,00	3 115,83 0,00
Autres immobilisations corporelles <i>Immobilisations en cours</i>	14 942,25 1 650,48	12 374,49	2 567,76 1 650,48	3 115,83
Immobilisations financières <i>Autres immobilisations financières</i>	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
SOUS-TOTAL I	20 844,15	16 625,91	4 218,24	3 115,83
Stocks en cours <i>Marchandises</i>	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Créances <i>Clients et comptes rattachés</i> <i>Autres créances</i>	41 812,91 40 907,47 905,44	0,00 0,00 0,00	41 812,91 40 907,47 905,44	37 025,22 37 025,13 0,09
Disponibilités <i>Compte courant Crédit Agricole</i> <i>Compte sur livret Crédit Agricole</i>	12 879,61 0,00 12 879,61	0,00 0,00 0,00	12 879,61 0,00 12 879,61	19 657,82 0,00 19 657,82
Charges constatées d'avance	145,71	0,00	145,71	142,22
SOUS-TOTAL II	54 838,23	0,00	54 838,23	56 825,26
TOTAL GÉNÉRAL	75 682,38	16 625,91	59 056,47	59 941,09

BILAN PASSIF en €		
DÉTAIL DES POSTES	Valeurs nettes	
	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Report à nouveau	6 955,82	5 140,43
Résultat de l'exercice	2 392,06	1 815,39
SOUS-TOTAL I	9 347,88	6 955,82
Emprunts & dettes aupr. étab. Finan. <i>* avance remboursable Conseil Régional</i> <i>* Crédit Agricole cpte courant</i>	7 542,91 7 000,00 542,91	9 304,81 7 000,00 2 304,81
Dettes fournisseurs - cptes rattachés	9 492,76	4 910,64
Dettes fiscales et sociales	27 508,92	24 558,82
Autres dettes	344,00	44,00
Produits constatés d'avance	4 820,00	14 167,00
SOUS-TOTAL II	49 708,59	52 985,27
TOTAL GÉNÉRAL	59 056,47	59 941,09

**Savoie Vivante. CPIE des Pays de Savoie
Comptes de résultat 2009 et 2008**

	Exercice 2009	Exercice 2008
PRODUITS		
PRODUCTION VENDUE	76263,45	40623,67
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
- Vente livre "Habiter"	0,00	0,00
- Vente livre "Lecture de paysage"	0,00	0,00
VENTE DE SERVICES		
Accueils pédagogiques	240,00	850,00
- Accueil classes Curienne	240,00	850,00
Animations et études	53715,00	26035,00
- Actions URCPPIE	11270,00	13560,00
- Convention CPNS Relais locaux	6000,00	0,00
- DLA ADISES	13425,00	6525,00
- Convention PIA PNR Massif des Bauges	3820,00	0,00
- Accompagnement vie associative	5000,00	550,00
- Convention SIAGA animation eau	0,00	1200,00
- Concertation centre ville La Ravoire	7800,00	0,00
- Concertation Grésy sur Isère (CAUE)	1000,00	0,00
- Convention UDAF (étude petire enfance)	5400,00	4200,00
Stages de formation	15933,44	8407,04
- Stage BPJEPS	900,00	1957,04
- Formation-action dialogue	8670,00	4100,00
- Formation coordonnateurs jeunesse	0,00	0,00
- Autres stages	6363,44	2350,00
Convention et remboursement frais UNCPIE	3377,40	2939,30
Remboursement de frais Savoie Nordique	2749,56	2264,43
Produits annexes	248,05	127,90
SUBVENTIONS	152318,00	156738,20
- DDJS formation	6000,00	10000,00
- CNASEA aide CAE	0,00	3151,20
- FONJEP	7336,00	7341,00
- Région Rhône-Alpes appel à projets DD	1802,00	2691,00
- Région Rhône-Alpes projets CPIE	16180,00	12555,00
- Département de la Savoie	109000,00	109000,00
- CAF Savoie. Convention jeunesse	12000,00	12000,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION	3062,77	3739,04
- Cotisations	1679,96	1574,97
- Participation Uniformation	1382,65	2163,12
- Produits divers de gestion courante	0,16	0,95
PRODUITS FINANCIERS	299,23	1237,63
- Intérêts bancaires compte sur livret	299,23	1237,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
- Remboursements CPAM	0,00	0,00
- Produits exceptionnels ex. antérieurs	0,00	0,00
- Produits exceptionnels divers	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	231943,45	202338,54
SOLDE DÉBITEUR		
TOTAL GÉNÉRAL	231943,45	202338,54

Savoie Vivante. CPIE des Pays de Savoie
Comptes de résultat 2009 et 2008

	Exercice 2009	Exercice 2008
CHARGES		
ACHATS	41221,48	32543,05
Achats de marchandises	0,00	0,00
- Variation stocks livres	0,00	0,00
Achats non stockés, matér. et fournitures	22703,26	20446,96
- Électricité	703,99	594,66
- Photocopies	1061,46	0,00
- Eau	144,94	87,91
- Petit matériel	525,54	386,80
- Fournitures administratives	1387,70	1361,44
- Loyer	15687,92	14711,03
- Location standard téléphone	715,24	715,24
- Location de salles	48,00	300,00
- Entretien et réparation mobilier	55,20	94,06
- Entretien matériel informatique	344,00	328,00
- Entretien des locaux	1789,46	1628,92
- Primes d'assurance	239,81	238,90
Accueils pégagogiques Curienne	0,00	1145,00
Animations et actions de formation	9786,70	7129,60
- Stages divers	1809,20	206,00
- Stage et journées coordonnateur jeunesse	156,00	0,00
- Accomptg démarche DD Entremonts (UNCPIE)	0,00	188,30
- Démarche médiation	7821,50	6735,30
Services extérieurs	8731,52	3821,49
- Honoraires	3851,12	2750,80
- Abonnements	521,00	923,40
- Documentation générale	33,90	0,00
- Achats d'ouvrages	80,50	147,29
- Missions d'expertise DLA	4245,00	
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	24815,72	20635,08
- Transports et déplacements siège	5576,92	5723,47
- Transports et déplacements jeunesse	3361,07	1411,75
- Transports et déplacements DD	2962,86	2469,91
- Transports et déplacements divers	710,50	194,95
- Colloques et séminaires	235,30	1574,30
- Missions et voyages d'études	2336,50	120,00
- Frais Assemblée Générale	609,40	447,66
- Dépôts comptes aux Journaux Officiels	150,00	
- Réceptions	413,52	406,50
- Affranchissements	737,28	177,10
- Téléphone siège	1139,26	1113,93
- Frais de téléphone portable	1681,96	1617,13
- Abonnement wanadoo	702,21	697,76
- Réunions téléphoniques		97,45
- Frais bancaires	41,39	36,40
- Cotisations	2937,55	2771,77
- Formation du personnel	672,00	1216,00
- Établissement fiches de paye	548,00	559,00
CHARGES DE PERSONNEL	161577,91	145286,19
Salaires et traitements bruts	110179,77	103252,00
- Salaires et traitements	109754,51	101239,50
- Congés payés	425,26	643,50
- Primes et gratifications	0,00	649,00
- Indemnités de stage	0,00	720,00

Savoie Vivante. CPIE des Pays de Savoie
Comptes de résultat 2009 et 2008

	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges sociales	44248,35	37666,20
- Cotisations URSSAF 73	30866,20	25361,67
- Cotisations retraite APICIL-AGIRA	8113,13	7508,24
- Cotisations prévoyance Mutuelle Action	373,12	345,42
- Cotisations ASSEDIC	4668,25	4177,53
- Cotisations autres organismes	227,65	273,34
Taxe sur les salaires	4729,00	2198,00
Médecine du Travail	423,79	327,99
Cotisations Uniformation	1997,00	1842,00
CHARGES FINANCIÈRES	3,77	0,00
- Intérêts bancaires	3,77	0,00
DOTATION AMORT. & PROVISIONS	1497,07	2057,24
- Dotation aux amortissements	1497,07	2057,24
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	344,02	1,59
CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	91,42	0,00
TOTAL DES CHARGES	229551,39	200523,15
SOLDE CRÉDITEUR	2392,06	1815,39
TOTAL GÉNÉRAL	231943,45	202338,54

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur vendue des biens dans la période, après avoir été déduction faite des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, moins à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Politique des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Méthode	Durée
Amortissements		
Immeubles et autres matériels		
Matériel informatique		3 et 5 ans
Matériel de transport		3 et 5 ans
Matériel de bureau		3 et 5 ans

ANNEXE AU 31/12/2009

■ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos élaborés ont été présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

■ COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériel et outillages	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 et 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00 €
Emprunts et dettes financières diverses	0,00 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	783,91 €
Dettes provision congés payés	5.789,43 €
Dettes organismes sociaux charges congés	2.449,07 €
Total	9.022,41 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées à l'avance	Montant
APAC. Assurances bâtiments	57,27 €
France Telecom. Téléphone siège	29,18 €
Orange. Téléphone portable	30,66 €
Orange. Téléphone portable	28,60 €
Total	145,71 €

Produits constatés d'avance

Produits constatés à l'avance	Montant
PNR du Massif des Bauges. Réalisation PIA	3.820,00 €
CAUE. Concertation Grésy sur Isère	1.000,00 €
Total	4.820,00 €

Clients factures à établir

Factures à établir	Montant
	0,00 €
Total	0,00 €

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements en matière de pensions et retraites

Indemnités de départ à la retraite

Tranches d'âge	Engagement	Montant
50 ans et plus	De 1 à 15 ans	33.821,95 €
De 35 à 45 ans	De 16 à 30 ans	Non significatif
Moins de 35 ans	De 31 à 45 ans	Non significatif

Hypothèses de calcul retenues :

▪ Base salariale mensuelle au 31.12.2009	3.146,96 €
▪ Nombre d'années de travail au 31.12.2009	30
▪ Nombre de mois d'indemnité de fin d'activité	7,50
▪ Indemnité brute au 31.12.2009	23.602,20 €
▪ Charges patronales au 31.12.2009 (taux : 0,433)	10.219,75 €
▪ Total de l'indemnité au 31.12.2009	33.821,95 €

ASSOCIATION SAVOIE VIVANTE

63 RUE D'ASQUIN
73 000 CHAMBERY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice clos le 31/12/2009

Commissaire aux Comptes
Monsieur
Monsieur
Monsieur
Monsieur

ASSOCIATION SAVOIE VIVANTE
63 RUE D'ASQUIN
73 000 CHAMBERY



ASSOCIATION SAVOIE VIVANTE

63 RUE DACQUIN
73 000 CHAMBERY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice clos le 31/12/2009

Le Commissaire aux Comptes
FIREX AUDIT
JEAN-PAUL FALLOUEN

2, place du Paisy - BP 97
69573 DARDILLY Cedex
Tél. 04 37 49 99 99
Fax 04 37 49 99 50

Site internet : <http://www.firex.fr> - E-mail : firex@firex.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LYON - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON
SARL au capital de 165 000 € - R.C.S. LYON B 352 140 255 - SIRET 352 140 255 00030 - APE 6920Z

Rapport Spécial

SAVOIE VIVANTE

Exercice clos le 31/12/2009



Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L 612-5 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention d'objectifs du 16 avril 2009 signée avec le Conseil Général - Département de la Savoie :

La convention porte sur l'année 2009 et définit dans son article 3 les objectifs suivants :

1. Animer le réseau savoyard des associations d'animation et de développement, en particulier celles qui bénéficient d'un soutien du Département,
2. Favoriser le développement de la politique jeunesse du Département,
3. Développer les initiatives en faveur du développement durable et les aspects de médiation par la mise en place d'un Conseil départemental de dialogue territorial.

Le budget pour l'année 2009 s'élève à 109 000 €.

Fait à Dardilly, le 2 juin 2010
Le Commissaire aux Comptes
FIREX AUDIT
JEAN-PAUL FOURNIER